

QUELQUES ÉTAPES ET ACTIONS

LA CAMPAGNE EST ENGAGÉE

Le 10 juillet 2008, les “Amoureux au ban public” font connaître publiquement leurs **revendications**.

L'APPEL POUR LE DROIT DE VIVRE EN FAMILLE EST LANCÉ

Citoyens, élus, personnalités publiques, associations et syndicats, sont invités à s'engager aux côtés du mouvement des couples mixtes en signant **la pétition nationale**.

LES CITOYENS EXPRIMENT LEUR SOLIDARITÉ

Face à des situations injustes, les signataires de la pétition peuvent manifester **leur soutien et leur indignation** : des parrainages de couples mixtes sont organisés, des actions urgentes sont lancées (rassemblements, campagnes de lettres).

LES COLLECTIFS LOCAUX FONT LEUR CAMPAGNE

Dans de nombreuses villes de France, les collectifs **invitent le public à les rencontrer** : manifestations, repas de quartier, débats, bals populaires, etc.

LE MONDE DE LA CULTURE S'ENGAGE

Les artistes rejoignent la campagne. **Des projets artistiques** sont mis en place : expo-photos, films et spectacles. Le Zénith de Montpellier accueille les “Amoureux au ban public” pour un concert exceptionnel le 11 octobre 2008.

LES INSTITUTIONS FRANÇAISES SONT SENSIBILISÉES

Les “Amoureux au ban public” s'adressent au Conseil constitutionnel, à la Halde, au Haut Conseil à l'Intégration, à l'Association des Maires de France, etc. **pour faire connaître leur situation**.

LES ÉLUS SONT INTERPELLÉS

les parlementaires et les élus locaux sont sollicités pour **soutenir les revendications** portées par la campagne.

LES AMOUREUX AU BAN PUBLIC VOUS INVITENT

Rendez-vous est pris le 14 février, jour de la **Saint-Valentin** pour une journée nationale d'action.

LE SITE INTERNET DES “AMOUREUX AU BAN PUBLIC”

WWW.AMOUREUXAUBAN.NET

La campagne sur le net : retrouvez l'ensemble des actions locales et nationales des “Amoureux au ban public”, commandez ou téléchargez les outils de sensibilisation, découvrez les témoignages de couples mixtes et participez aux actions urgentes.

Inscrivez-vous à la newsletter pour être informé régulièrement.

